Foyers Ruraux

Pour s'inscrire à la formation BAFA, il faut avoir 17ans révolu le premier jour du stage.

Nom:	Prénom :
A 1	
Code postal	Ville :
Tel	ou
Email :	
Je désire m'inscrire à	une session de formation
Générale	Dates retenues
Approfondissement	Dates retenues
N° d'inscription sur l	e site internet BAFA/BAFD
ENGAGEMENT DU CANDIDAT	
désistement. Je déclare se de figurer au casier judic cription. J'autorise la	es conditions d'inscription et les accepte, en particulier pour un sur l'honneur n'avoir encouru aucune condamnation susceptible caire et certifie exactes les informations fournies lors de mon ins-FDFR 07.26 à utiliser les photos sur lesquelles j'apparais. le
8 ·	
T : //()	AUTORISATION PARENTALE
autoriser mon fils, ma fil session et à participer à t responsabilité en dehors faire soigner mon enfant	(père , mère, tuteur légal) déclare le
A Signature	Le
	les renseignements personnels seront rentrés dans une base de gestion . Les données restent internes à l'association qui, en

aucun cas, ne les divulguera.

Transmettre la fiche à : FDFR 07.26—238 RUE DU JARDIN PUBLIC 07170 VILLENEUVE DE BERG ou par email : fdfr07@gmail.com



BAFA

Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur





Pour devenir animateur, travailler en équipe. Transmettre vos passions. Participer à l'éducation des enfants. Découvrir, animer et partager...



ard**E**che

LE DEPARTEMENT

Renseignez vous!

04.75.94.38.50

Fdfr07@gmail.com

BAFA

La formation complète doit être accomplie dans un délai de 30 mois Le stage de base et le stage pratique doivent être accomplis dans un délai de 18 mois

Stage de base

La session de base est de 8 jours. Cette formation permet à chaque stagiaire de découvrir le rôle et les fonctions d'un animateur.

Stage pratique

A réaliser sur 14 jours dans un centre d'accueil de mineurs ou un centre de vacances loisirs agréé par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale. Le stagiaire doit participer à l'animation.

Stage d'approfondissement

Il est d'une durée de 6 jours et a pour but de confirmer ou de reconnaitre une technique ou une compétence dans un domaine spécifique de l'animation. Il sert également à faire un bilan de la formation globale.



Extrait du projet éducatif des FOYERS RURAUX

S'inscrire dans une logique de coéducation

Reconnaitre la place centrale des parents et permettre leur implication. Développer des liens et engager un partenariat avec l'ensemble des membres de la communauté éducative.

Viser la qualité éducative

Résister à la pression économique. Cultiver l'exigence. Co-construire des projets en prenant le temps nécessaire à leur émergence.

Cultiver l'ouverture au monde

Faire se rencontrer les enfants et les jeunes ruraux, périurbains et urbains. S'ouvrir à la différence, à la solidarité et à l'international.

Accompagner l'enfant ou le jeune dans sa construction

Etre attentif et ouvert aux évolutions de l'enfance et de la jeunesse. Développer des logiques de solidarité et de coopération. Développer le créativité.

Les démarches à effectuer pour vous inscrire en formation

Connectez vous sur www.bafa-bafd.gouv.fr et suivez la procédure indiquée dans le document « inscription en formation » pour obtenir un numéro d'identifiant. Ce dernier est définitif!

Notez le bien et conservez le !



Votre inscription sera enregistrée auprès de nos services dès réception de :

La fiche d'inscription et d'autorisation parentale (pour les mineurs)

Le versement de l'acompte de 140 € à l'ordre de FDFR 07.26 1 photo d'identité (non scannée et tête nue)

La photocopie de la carte d'identité, 2 timbres postaux en vigueur

Votre numéro d'inscription sur le site comportant 6 chiffres et 4 lettres



Les tarifs comprennent les frais pédagogiques, l'hébergement et la restauration. Les frais de transport sont à la charge des stagiaires. Le solde du stage doit être réglé au premier jour du stage. En cas de désistement de la part du stagiaire, l'acompte versé sera retenu pour les frais de dossier. En cas d'abandon en cours de stage, il n'y aura pas de remboursement.

Une session peut être annulée si les conditions ne permettent pas d'assurer la qualité de la formation. L'inscription sera reportée sur une autre session. Si cela n'est pas possible, le montant réglé sera intégralement remboursé sans autre indemnité.